

se décida à repasser en France. Là, il fut fait chevalier de St-Louis et reçut une pension. Quelque temps après il reçut ordre de comparaître au Châtelet relativement au procès que l'on faisait à Bigot et à ses complices. A la suite de son interrogatoire, cédant d'ailleurs aux instances des membres de la Commission, il rédigea un long mémoire qu'il intitula : RÉFLEXIONS SUR LE CANADA.

Le P. Daniel, dans son HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES FRANÇAISES DU CANADA OU APERÇU SUR LE CHEVALIER BENOIST ET QUELQUES FAMILLES CONTEMPORAINES en donne de copieus extraits.

Ce mémoire a-t-il été publié? Si oui, où?

Dans le RAPPORT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA POUR 1879, il est fait mention d'un manuscrit portant pour titre RÉFLEXIONS SUR LE CANADA. N'est-ce pas là le mémoire de Benoist?

Arthur B., Montréal.

69—Dans une lettre datée de Elisabeth, New-York, le 4 février 1881, adressée par John-Gilmary Shea à l'honorable Jean Blanchet, alors secrétaire de la province de Québec, lettre publiée à la page VII du deuxième volume de la COLLECTION DE MANUSCRITS CONTENANT LETTRES, MEMOIRES, ET AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES RELATIFS A LA NOUVELLE-FRANCE, nous lisons :

"Some years ago, there was preserved in the Archives at Quebec an original of Washington's capitulation to Villiers, at Fort Necessity. Is it still there? and if so, could it be photographed?" (Il se trouvait, il y a quelques années, aux archives de Québec, un des originaux de la capitulation de Washington à Villiers au Fort Necessité? Est-il encore là? Et s'il y est, pourrait-il être photographié?)

A onze années de distance nous posons la même question. Existe-t-il encore aux archives de Québec l'original de la capitulation de Washington à de Villiers? A-t-il été photographié?

CURIEX,

70—Pourquoi a-t-on appelé un des cantons du comté de Beauce, Broughton? En quelle année ce canton fut-il concédé?

BEAUCERON

71—L'asile de Beauport est-il le premier établissement formé dans la province de Québec pour recevoir et traiter les personnes atteintes d'aliénation mentale? Si non, où et quand fut fondé le premier établissement de ce genre?

G. L., Québec.

72—Pouvez-vous me donner des renseignements sur l'origine ou l'introduction des chevaux dans l'Amérique du Nord? En sont-ils originaires? Si non, quand y furent-ils amenés? On voit dans l'HISTOIRE DE CORTÈZ par Antonio de Solis que le conquérant du Mexique y avait amené des chevaux. Leurs descendants n'auraient-ils pas pu passer du Mexique dans les prairies?

C. M. M., Lévis,